

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Kasdi Merbah Ouargla

Conseil Pédagogique de
l'Université



جامعة قاصدي مرباح ورقلة

المجلس البيداغوجي
للجامعة

PV de réunion du Conseil Pédagogique de l'Université
du 03/09/2013

Le mardi 03 septembre 2013 à 9 Heures 00 mn s'est tenu le Conseil Pédagogique de l'Université sous la présidence de M. le Recteur Ahmed BOUTARFAÏA. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les présents en leur souhaitant une bonne reprise et que l'année 2013/2014 sera une année fructueuse, couronnée de succès à différents niveaux.

Par cette même occasion il a rendu un hommage aux vices recteurs qui n'ont ménagé aucun effort en consacrant une partie de leur congé d'été pour mener à bien leurs différentes actions. En citant respectivement :

M. le vice recteur Chargé de la Formation Supérieure des Premier et Deuxième Cycles, la Formation Continue et les Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation pour l'opération inscription des nouveaux bacheliers et les préparatifs de l'année universitaire 203/2014.

M. le vice recteur Chargé de la Formation Supérieure de 3^{ème} Cycle, de l'Habilitation Universitaire, de la Recherche Scientifique et de la Formation Supérieure de Post-Graduation pour la préparation des concours de post-graduation (Magister et Doctorat).

M. le vice recteur Chargé du développement, de la prospective et de l'Orientation pour le suivi des projets en cours de réalisation et les réhabilitations engagées.

Comme il a tenu à présenter ses chaleureuses félicitations aux enseignants promus au rang de Professeur, lors de la tenue de la 30^{ème} commission universitaire nationale. Ils sont quinze (15) enseignants, de différentes spécialités qui viennent renforcer le potentiel existant. Cette notable percée est le fruit de la politique engagée par notre établissement, et ce depuis déjà plus de 6 ans. Cependant, il demeure que le potentiel rang magistral demeure en dessous des espérances souhaitées, du fait que le corps des Maîtres Assistants domine largement.

En saisissant cette opportunité, ses félicitations ont été adressées également à M. BENSEBGUAGUE convié à cette réunion, nouveau directeur des œuvres universitaires, en lui souhaitant plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Dans son allocution d'ouverture, M. le recteur a porté à la connaissance des présents que 10 nouveaux Masters et 03 autres Licences viennent s'ajouter au potentiel de spécialités déjà agréées pour atteindre un total de 77 Masters et 87 Licences. Chose qui donnerait de nouvelles perspectives en guise de lancement de nouvelles offres doctorales. Comme il s'est vu satisfait par rapport au nombre de publications qui, pour les 9 mois de l'année 2013 on comptabilise 61 articles.

Avant d'accorder la parole aux vices recteurs, il a exhorté tous les présents à fournir davantage d'efforts et que l'année qui coure est présumée année de la recherche (davantage de production scientifique) et celle des relations extérieures (meilleure visibilité de l'établissement).

M. le vice recteur Chargé de la Formation Supérieure des Premier et Deuxième Cycles, la Formation Continue et les Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation. C'est par la langue des chiffres qu'avait commencé son intervention mettant de prime à bord l'accent sur l'opération inscriptions nouveaux bacheliers. Cette action s'est étalée sur trois semaines réparties à travers trois phases : portes ouvertes sur l'université, préinscriptions et recours puis inscriptions définitives (du 27 juillet 2013 au 31 juillet 2013). En récapitulant la situation, elle se présente comme suit :

Etudiants Orientés	Etudiants Inscrits
3568	3398

Filière	Inscrits		Filière	Inscrits
011	768		095	112
051	128		121	158
061	498		D02	187
071	126		D03	131
072	29		D04	350
082	172		D10	26
084	102		F16	278
091	298		N06	38

Par ailleurs, l'organisation de l'année universitaire 2013 2014, élaborée et expédiée aux facultés le 25/07/2013, constitue une feuille de route annuelle. Cependant la rentrée universitaire de l'année en cours a eu sa part de lion, notamment à travers les actions à mener. Il s'agit essentiellement de :

Action	Date
Reprise des activités	Dimanche 01/09/2013
Réunion Conseil Pédagogique de l'université	Mardi 03/09/2013
Transferts externe et interne 2013 (étude des dossiers par les facultés)	Du 01/09/ au 14/09/2013
Remise des dossiers de transfert au rectorat	Le 15/09/2013
Réinscriptions, Orientation, Réorientation et Transferts post-tronc commun	Du 01/09 au 13/09/2013
Etude dossiers passerelle DEUA - Licence LMD (se conformer à la correspondance)	Du 01/09 au 13/09/2013
Dépôt de Mémoires et Soutenances session de Septembre (système classique)	Du 01/09 au 19/09/2013
Mise en place des Comités Scientifiques (nouvelles facultés)	Les 4 et 5 /09/2013
Mise en place des Conseils Scientifiques des Facultés	Le 11/09/2013
Installation de la cellule de suivi pédagogique au sein du rectorat	Mercredi le 04/09/2013
Candidature à la formation du 2nd cycle (Master)	
Dépôt de dossiers (au niveau des départements)	Du 01/09/2013 au 08/09/2013
Etude des dossiers et classement (Equipe de formation « Dpt »)	Les 09 et 10/09/ 2013 ;
Annonce au niveau des départements des candidats retenus	Le 11/09/2013
Etude des recours	Le 12/09/2013
Remise au niveau du rectorat des dossiers des étudiants retenus	Le 13/09/2013
Inscriptions (rectorat)	Du 15/09/2013 au 19/09/2013

Dispatching des modules	Entre le 02/09 et le 05/09/2013
Affichage des emplois du temps et affectation des salles	Du 01/09 au 08/09/2013
Début des cours (1^{er} et 2nd cycles)	Dimanche le 15/09/2013
Elections et Installation des conseils de discipline des facultés	Dimanche 15/09/2013
Elections et Installation des délégués de promotions	Lundi 30/09/2013
Séance d'information (1 ^{ères} années « nouveaux bacheliers »)	Jeudi 26/09/2013
Remise des Thèmes de PFE (Licence) et Mémoires (Master) aux étudiants	Dimanche 29/09/2013
Ouverture solennelle de l'année universitaire 2013/2014	Mardi le 01/10/2013
Début des Travaux Dirigés et Travaux Pratiques	Dimanche le 16/10/2013
Dépôt de demande de congé académique	A partir du 22/09/2013
Remise des documents pédagogiques (Certificat de Scolarité + relevé de notes)	Dimanche 29/09/2013
Installation de la commission de tutorat de l'université	Dimanche le 29/09/2013
Délivrance des cartes d'étudiants (délais de rigueur)	Jeudi le 03 /10/2013
Rencontre Responsables de l'université Enseignants « nouveaux recrues »	Jeudi le 03 octobre 2013
Rencontre Responsables de l'université nouveaux Magistérants et Doctorants	Jeudi le 24/10/2013
1 ^{er} Conseil Pédagogique du département ⁽¹⁾	Mercredi le 30/10/2013
Remise listes étudiants concernés par le service national (format Access)	Jeudi 12 /11/2013
Remise offres de formation licence + master (révisions et nouvelles habilitations)	Jeudi 8/11/2013
Conseil Pédagogique du département	Jeudi 28/11/2013
Conseil d'Administration de l'Université (1 ^{ère} session)	Jeudi 05/12/2013
Conseil Pédagogique du département	Mercredi 18/12/2013

En commentant en détail les **actions organisant la rentrée universitaire** à travers tous les aspects ayant trait à la gestion et le suivi pédagogiques : transferts, emplois du temps sur site, début des cours (15 septembre 2013), action tutorat et comités pédagogiques (CP matière, CP du Niveau, CP équipe de spécialité et CP du département) sont autant de questions abordées.

Par ailleurs, la **passerelle DEUA - Licence LMD** a eu aussi sa part, où de plus amples explications ont été données aux présents et qu'en références au courrier adressé aux différents responsables pédagogiques en date du 01/09/2013, et sur la base de la note de M. le secrétaire général du ministère (N° 703 du 14 juin 2012) et propositions émanant de la CRUEst (compte rendu de la commission restreinte des vices recteurs chargés de la pédagogie - 27 septembre 2012 -).

M. le recteur a repris la parole à travers laquelle des recommandations et orientations ont été formulées aux présents :

- les transferts doivent être minutieusement étudiés. Tout cas transférable est subordonné de certains critères : spécialité inexistante là où fut orienté l'étudiant, de conduite exemplaire (attestation de bonne conduite pour les années avancées);
- inscriptions en Masters, aller jusqu'à 80 % des effectifs du fait que les moyens le permettent aisément ;
- la date des TD et TP est fixée au 29 septembre 2013 ;
- Remettre les programmes des matières aux étudiants et que la séance inaugurale de chaque matière sera consacrée à la présentation des programmes ;
- les équipes de formation doivent étudier minutieusement les dossiers de passerelle DEUA - LICENCE et de procéder aux équivalences de manière exhaustive ;
- assainissement des listes des étudiants retardataires en appliquant la réglementation (5 ans pour la licence et 3 ans pour le master) ;

- insérer sur le site de l'université tous les mémoires et PFE soutenus.

M. le vice recteur Chargé de la Formation Supérieure de 3^{ème} Cycle, de l'Habilitation Universitaire, de la Recherche Scientifique et de la Formation Supérieure de Post-Graduation s'est penché essentiellement sur les préparatifs ayant trait aux concours de Magister et de Doctorat. Respectivement 8 et 21 spécialités seront concernées et se résument en :

Magister :

Domaine	Filière	Intitulé	Postes ouverts
SNV	Sciences Agronomiques	Systèmes spatiaux et aménagements agricoles sahariens	06
	Sciences Agronomiques	Entomologie appliquée et préservation des milieux naturels	.6
	Biologie	Biochimie et analyse des bioproduits	06
SEGC	Sciences commerciales	لمحاسبة المالية	10
	Sciences commerciales	تجارة و مالية دولية	10
LLA	LLA	أدب قديم	10
DSP	Sciences politiques	إدارة الجماعات المحلية و الإقليمية	10
SHS	Sciences de l'éducation	القياس النفسي و التربوي	10

Doctorat :

Domaines	Intitulé	Postes ouverts
SHS	La psychologie institutionnelle	08
	الإرشاد النفسي التربوي	08
SNV	Phytoprotection et environnement	05
	Biochimie – Microbiologie appliquée	04
LLE	Analyse du discours et interdisciplinarité	08
	Analyse du discours dans l'enseignement de la langue anglaise	08
DSP	إدارة المنظمات الدولية و الإقليمية	05
	تحولات الدولة	06
STU	Hydrogéologie	03
SEGC	Finance et comptabilité	06
	Management et gestion des organisations	04
	Etudes comptables et fiscales avancées	06
	Marketing stratégique et innovation	06
MI	Systèmes et réseaux informatiques	03
ST	Génie des procédés et de l'environnement	04
	Energétique et procédés	04
	Aménagement hydraulique en milieu aride	03
	Géo-matériaux en génie civile	04
SM	Rayonnement, spectroscopie et matière	03
	Spectroscopie des matériaux	03
	Analyses physico chimiques et réactivité des espèces moléculaires	04

Par ailleurs, les modalités organisationnelles (constitution et dépôt de dossiers, épreuves et dates des concours ont été annoncées via le site de l'université et des quotidiens nationaux). Comme il a été mis en exergue certaines actions à entreprendre au titre de l'année universitaire 2013/2014 et qui se résument principalement à travers :

1. Assainissement des listes des magisters non soutenus (réf. : n°517/DPGRF/2012 du 31 octobre 2012 / directives n°44 du 18 janvier 2011 et n°544 du 13 décembre 2011) ;
2. Assainissement des inscriptions en doctorat ès sciences (ayant dépassé la 6^e réinscription/ Conseil scientifique de la faculté) ;

3. Dossiers de reconduction des doctorats déjà habilités et Diplôme d'Habilitation Universitaire ;
4. Préparation des dossiers de nouvelles habilitations en doctorat (LMD) ;
5. Dossiers de reconduction annuelle des doctorats LMD déjà habilités ;
6. Annonce CNEPRUIALES (novembre 2013) ;
7. Annonce DOCTORIALES (avril 2014) ;
8. Annonce PREC' 2014 (Prix du rectorat 2014).

Comme il a été porté à la connaissance des présents que notre établissement est concerné par le concours de l'école doctorale d'anglais (**EDA**), prévu pour le 26 septembre 2013. Piloté par l'université Badji Mokhtar de Annaba à laquelle sont annexées les universités de Ouargla, de Guelma, de Batna et de Biskra. Six (06) postes ouverts pour notre établissement, à même titre que Batna et Biskra, alors que Annaba et Guelma leur sont consacrées respectivement treize (13) et neuf (09) postes.

En reprenant la parole et en abordant la question relative à la **formation résidentielle**, M. le recteur a instruit les doyens de facultés et à travers lesquels tous les départements que désormais, les enseignants bénéficiaires de bourses de 15 mois et qui n'ont pas encore soutenus leurs thèses n'ouvrent en aucune manière droit aux stages courte durée. Comme il a insisté qu'hormis les 9 heures d'enseignement, il ne faut guère leur accorder d'heures de vacances.

En abordant le volet heures de vacation et dans la perspective de faciliter au département le suivi, un **nouveau document - pièce comptable** – entre en vigueur à partir de cette année et que tous les acteurs, enseignants, départements et facultés, sont astreints à l'appliquer.

Comme il a insisté sur la visibilité de notre établissement en optimisant la production scientifique, notamment en anglais (langue universelle), au moment où les collègues enseignants des sciences humaines et économiques doivent déployer plus d'efforts en publiant en français.

M. le vice recteur Chargé du développement, de la prospective et de l'Orientation a présenté un point de situation mettant en relief :

1/- Acquisition d'équipements scientifiques des laboratoires pédagogiques :

- Equipements du laboratoire d'électronique générale ;
- Equipements du laboratoire d'énergétique ;
- Equipements du laboratoire d'hydraulique ;
- Equipements du laboratoire de production (en cours « instance de visa ») ;
- Equipements du laboratoire de géologie ;
- Equipements du laboratoire électrique ;
- Equipements du laboratoire de mesures électriques et physiques ;
- Equipements du laboratoire d'électrotechnique ;
- Equipements du laboratoire des circuits imprimés.

2/- Equipement en matériels Informatiques

- Acquisition d'équipements informatiques (tranche 2013)

3/- Les aménagements

- Réhabilitation de la bibliothèque de la faculté des Sciences, de la Technologie et des Sciences de la Matière ;
- Réhabilitation de la bibliothèque de la faculté des Sciences Humaines ;
- Aménagement de l'esplanade de la faculté des Sciences, de la Technologie et des Sciences de la Matière ;
- Réhabilitation de l'ex résidence filles en locaux pédagogiques et labos de recherche ;
- Aménagement d'un parc automobile au niveau de la Faculté des Sciences de la Technologie et des Sciences de la Matière ;

- Aménagement du Rectorat.

Par ailleurs, les facultés ont été interpellées quant à la mise en place d'une banque de données relative à l'inventaire des équipements, tout en formulant les besoins du matériel nécessaire en précisant ses références et dans les délais impartis. Comme il a insisté sur le caractère harmonisation des besoins tout en veillant à la préservation et la maintenance des équipements.

M. le Responsable de la cellule réseaux a brossé un état des lieux en mettant l'accent sur le site de l'université en révélant que les liens externes font défaut (part de 50 % dans le classement des établissements). La participation dans les différents forums est recommandée, l'E-Learning, les manifestations scientifiques et les publications scientifiques seraient d'un apport précieux pour se positionner dans une place honorable dans le classement des établissements universitaires.

M. le recteur a saisi cette opportunité pour instruire de nouveaux les doyens à réceptionner le fonds documentaire et que tous les ouvrages doivent être sur rayonnage au plus tard le 01 octobre 2013. Utiliser à bon escient les équipements (informatiques entre autres).

Les instances scientifiques des nouvelles facultés doivent être installées dans les délais impartis. Par ailleurs, la disponibilité de tous les responsables est impérative et le dialogue continue entre administration et différents acteurs doit primer. En somme, ils sont autant d'indices de bonne gestion.

M. le recteur a annoncé officiellement l'EPH de Ouargla qui vient d'être érigé en CHU. En fin il a tenu à donner la parole à M. le Directeur des Œuvres Universitaires. Ce dernier, dans sa brève intervention à remercier le Recteur de l'Université de l'avoir invité et s'est engagé à répondre favorablement aux attentes de l'université, notamment le déploiement de la logistique (transport, hébergement et restauration) à partir du 15 septembre 2013. Comme il a souhaité voir une étroite coordination entre les deux directions et ce afin de mener à bien l'année universitaire 2013/2014.

Avant de lever cette séance du travail, la question relative aux bibliothèques fut abordée à travers le prêt de documents pour les enseignants. Certains de ces derniers se sont manifestement distingués par le non respect des procédures ayant trait aux prêts, en s'accaparant les ouvrages à longueur de l'année. M. le recteur a instruit les doyens de facultés que désormais seule la consultation sur place leur est permise tout en apportant à la connaissance des présents qu'une indéfinie mensuelle conséquente est réservée pour l'acquisition des ouvrages et que chaque enseignant est censé constitué son propre fond documentaire.

L'ordre du jour est épuisé, la réunion fut levée le même jour de la même date à 12 Heures 15 mn.

Recteur de l'Université
Pr. Ahmed BOUTARFAIA

مدير الجامعة
مضاء: احمد بوطرفاية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
الجامعة الوطنية للعلوم والتقنية
جامعة ورقلة